

<https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article14>



L'éducation prioritaire

- Ed. prioritaire - Organisation -

Date de mise en ligne : lundi 15 septembre 2014

Copyright © Circonscription du Havre Est - Tous droits réservés

Qu'est-ce que l'éducation prioritaire ?

C'est une politique qui a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Elle passe par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Vous pourrez trouver des informations sur les deux liens suivant :

[L'éducation prioritaire sur le site du Ministère de l'Education Nationale](#)

[REP + : Lancement de la refondation de l'éducation prioritaire : rencontre avec les 102 réseaux REP+ préfigureurs](#)

Référentiel de l'Education Prioritaire : les priorités

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

- Conforter une école bienveillante et exigeante

- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

..... Pour en savoir plus, voir le document joint !